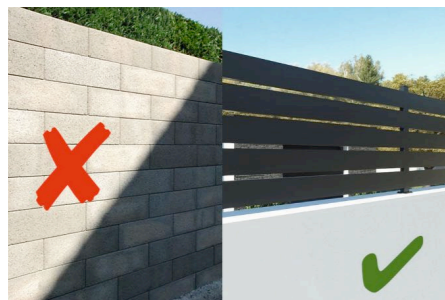


MURS DE CLÔTURE



Vous bâtissez ou avez bâti un mur de clôture ? Nous vous rappelons les règles du P.L.U. que vous devez appliquer :

- le muret doit avoir une hauteur maximale de 0,50m et peut être surmonté d'un dispositif à claire-voie d'une hauteur maximale de 1,00m

- les matériaux tels que parpaings, béton, briques... ne doivent pas rester apparents. Le muret doit être recouvert d'un enduit de couleur, ni claire, ni foncée, ni vive (le blanc pur est interdit).

Cette réglementation s'applique à tous les murs tant en séparatif de parcelles qu'en bordure de voie.

EAUX PLUVIALES

La station d'épuration de Quintenas présente des dysfonctionnements dus à la présence d'eaux claires parasites. L'apport d'eaux pluviales dans les réseaux entraîne également des surcharges hydrauliques et des rejets au milieu naturel.

Après le diagnostic de 2017, de nouveaux contrôles vont être effectués en 2021 sur le secteur Barrouys/Terrasse afin de vérifier la conformité des branchements.

Les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées au réseau d'assainissement ; elles doivent demeurer sur la parcelle via des ouvrages de rétention et/ou d'infiltration ou bien rejoindre un fossé. D'autres secteurs seront traités ultérieurement.

Le branchement de la salle polyvalente a été repéré non conforme. Les agents communaux ont entrepris les travaux de séparation des eaux pluviales ainsi que le raccordement de la cuisine sur les eaux usées. Depuis la construction de la salle, les eaux usées de la cuisine s'écoulaient sans traitement dans une parcelle voisine.

Contact : 04 75 69 32 65 ou regie-assainissement@annonayrhoneagglo.fr

SOLIDARITÉ

Pensez à vous faire inscrire en mairie sur le registre des personnes vulnérables si vous avez 65 ans ou plus. C'est confidentiel et ne vous engage à rien. Cela permet de vous contacter en cas de situation exceptionnelle (intempérie, canicule, risque sanitaire, etc.). Grâce aux informations données, la commune peut contacter vos proches si nécessaire, passer vous voir ou vous porter une assistance rapide.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur le site internet www.quintenas.fr.

MOBILIER URBAIN

Le mobilier urbain de la commune est en cours de modernisation.

Des racks à vélos, fournis par le Département, ont été posés aux endroits les plus appropriés.

Les bancs de la commune vont être rénovés et d'autres vont être ajoutés. Deux tables de pique-nique seront installées sous les ombrages du Pontet.

Plusieurs abribus, fournis par la Région Auvergne Rhône Alpes, devraient être installés.



Bulletin d'information Avril 2021

ÉDITO DES ÉLUS

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Les circonstances font de cette deuxième édition du bulletin intermédiaire notre vecteur privilégié pour venir à votre rencontre. Car aujourd'hui notre priorité est de protéger chacun en respectant les consignes sanitaires.

Malgré les contraintes, la gestion de la commune continue normalement. Les conseils municipaux sont suivis par la presse et les comptes-rendus affichés et disponibles sur le site internet. De nombreux travaux sont entrepris dont on pourra profiter le temps venu. La cantine et la garderie ont pu être maintenues et tout sera prêt pour la reprise de l'école.

Comme vous, nous avons hâte de retrouver la convivialité des manifestations habituelles, les activités des associations, le plaisir d'être ensemble autour d'une bonne table. Chacun des acteurs de la vie du village se prépare et sera parfaitement prêt lorsque le feu vert sera donné.

En attendant des jours meilleurs, toute l'équipe vous espère en bonne santé et vous souhaite de profiter du printemps et des plaisirs de la campagne à Quintenas.

Sylvette David, maire, et tous les membres du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux démissions de Dominique Chambon et Sonia Juillat en octobre dernier, ce sont Nathalie Chaize et Antonino Wernimont qui ont accepté d'intégrer le conseil municipal.

Courant mars, Vincent Delolme faisait part au conseil de sa volonté de suspendre ses fonctions d'adjoint pour des raisons de santé et familiales. Les élus respectent cette décision et adressent tout leur soutien à Vincent qui continuera d'être actif au sein de l'équipe et de la commission.

Roland Maniouloux, en charge de l'Urbanisme, a été élu adjoint lors du conseil du 9 avril et c'est Éric Chalaye qui pilote désormais la commission Qualité de Vie et Attractivité de la Commune.

RETOUR AUX SOURCES



La place du Pontet devient plus agréable. La première étape est la remise en eau du lavoir. La canalisation ancienne retrouvée permet son remplissage en eau de source, gratuite, qui sera aussi utilisée pour l'arrosage des espaces verts. La deuxième phase sera réalisée bientôt avec la réfection de la toiture et le rejointoiement des murs.

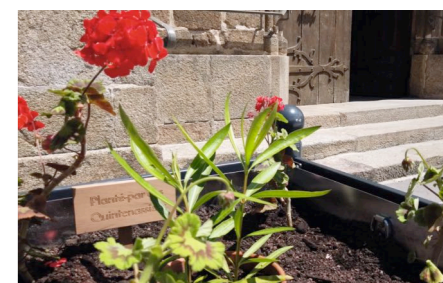
Les toilettes ont été démolies, de nouveaux sanitaires étant disponibles sur l'aire de covoiturage. Elles feront bientôt place à une fontaine alimentée en eau potable permettant aux promeneurs et aux boulistes de se rafraîchir tout en profitant des ombrages.

MARCHÉS ÉTOFFÉS

Le dimanche matin, aux côtés des fruits et légumes de M. et Mme Dorel, M. Chautant propose salaisons et fromages. La Miellerie des Trois Andréaux sera aussi présente les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Le jeudi matin, les légumes bio des Jardins du Héron, produits à Quintenas, ont rejoint les commerçants habituels (Jargeat Primeurs, Noé Frais, l'Empire des Saveurs et GAEC Fourel).

PLANTATIONS



L'objectif du printemps était la plantation dans les jardinières et l'aménagement de massifs tout au long de la déviation. Impossible pour l'instant de renouveler l'expérience de 2020 en associant les Quintenassiens.

Afin de ne pas trop tarder, les élus s'en occuperont. Mais vous disposerez d'espaces vierges pour laisser libre cours à votre imagination. N'hésitez pas à ajouter vos boutures aux plantations existantes. Ces plantes-bandes sont à vous.

RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Christian Bourgaud rejoint l'équipe des référents de quartiers. Il fera le relais auprès des habitants de La Terrasse, du Mas et des Sinfons. Vous pouvez joindre Christian au 06 74 34 11 27 ou au 04 75 34 43 84, email : christian.bourgaud@orange.fr
ERRATUM: le numéro de téléphone de Christian Balandraud (secteurs Longetane, Perchaux, Barboine) est le 07 62 81 70 58.

Horaires Agence Postale à partir du 1^{er} mai

Lundi et vendredi : 15h30 - 18h30
Mardi et jeudi : 9h - 12h

Départ du courrier

Lundi à vendredi : 14h15
Samedi : 9h45

Au programme des semaines à venir

19-24 avril

Stage de tennis pour enfants et ados

5 mai

Marché aux fleurs OGEC de 13h à 17h30
Retrait des commandes au Boulodrome

8 mai

Cérémonie commémorative

18 juin

Passage de l'Ardéchoise

13 et 27 juillet et 10 et 24 août

Marchés nocturnes estivaux de 18h à 22h

16 juillet

Concert des Muguetts - Parc de la Mairie

20 juillet - 3, 17 et 31 août 2021

Visites théâtralisées de Marguerite à 18h30

30 juillet 2021

Son et Lumières à 20h - Parc de la Mairie

Sous réserve des consignes sanitaires

STAGES DE PÂQUES



Deux stages étaient prévus durant les vacances de Pâques, tennis et théâtre. Seul le tennis se déroulant en plein air a pu être maintenu.

Le club Ados qui devait passer la semaine à Quintenas a également dû être annulé.

Ce n'est que partie remise. Les activités de loisirs destinées aux jeunes reprendront bientôt.

CHAPEAU LES BÉNÉVOLES



Ces passionnés participent à la mise en valeur du patrimoine de notre village et à son embellissement. Un chantier important se termine avec un bel abribus à l'arrêt du Mas. Marcel, Jean-Paul et leurs copains ont entièrement pris en main le remplacement de l'abri vieux de 40 ans qui tombait en ruine.

Ils ont également assuré la réfection du mur de l'aire de jeux près de la maison de santé. Ce mur présentait un réel danger pour les enfants. Les plaques de cocher du XIX^e siècle, affichées aux entrées du village, ont été restaurées par Alex et Josette.

Ils ont grand plaisir à se retrouver et à mettre leur savoir-faire au service des Quintenassiens en assurant des réparations qui n'auraient pas été réalisées sans eux. La municipalité leur adresse un immense merci.

Un autre groupe de bénévoles s'est constitué afin de restaurer et de remettre en service l'éolienne du Domaine du Peyron.

ANIMATIONS ESTIVALES



avec l'aimable autorisation de Renaud Vezin

Marie Bigre, alias Marguerite, est en stage à la mairie et recueille des informations pour mettre au point des visites contées de la commune. À la demande des élus, Quintenas pourra bénéficier de ses visites théâtralisées, préparées avec un remarquable travail de recherche sur la vie quotidienne autrefois, l'histoire et les traditions du village. À ne pas manquer les 20 juillet et 3, 17 et 31 août 2021 à 18h30.

Suite au succès des marchés nocturnes estivaux 2020, une seconde édition aura lieu les 13 et 27 juillet ainsi que les 10 et 24 août 2021. Le Son et Lumières sera également reconduit le 30 juillet 2021.

ÉCOLES ET CANTINE

Les élèves sont accueillis avec un protocole sanitaire renforcé et les consignes de reprise des cours seront suivies à la lettre.

À la cantine, l'espace de 2 m entre les tables et le regroupement des élèves par école et par classe est maintenant bien en place. L'appel lancé aux parents a permis de diminuer le nombre d'enfants présents de 15%, assurant le respect de la distanciation et le maintien des repas chauds. Un grand merci à eux.

L'école privée a dû fermer pendant 2 jours à la veille des vacances de février pour cause de COVID. Malgré tout, le projet "cinéma" a pu se poursuivre dans de bonnes conditions.

La sécurité aux abords des écoles et la circulation automobile sont une préoccupation constante. Il est demandé d'utiliser les places de parking matérialisées, de respecter la traversée des enfants et du personnel communal sur les passages piétons et, bien sûr, de réduire la

vitesse. Un nouvel aménagement a été réalisé, rue René Cassin, pour garantir la sécurité de chacun.



CHANTIERS

Les agents techniques ont mené à bien plusieurs chantiers d'ampleur ces derniers mois.

Pour traiter les eaux pluviales dans le chemin des Mûriers, ils ont réalisé plus de 90 m de tranchées, posé des tuyaux et des regards. Ce chemin rendu impraticable à la moindre pluie est maintenant protégé des dégradations ainsi que la route de Saint-Alban-d'Ay.



Ils ont clôturé un terrain, défriché par les bénévoles, à côté de la zone de tri sélectif du Pontet. La pose d'un portail métallique a permis de créer un espace de stockage à destination des services techniques.

Une campagne de rebouchage des trous sur la chaussée a été récemment réalisée dans le village et les hameaux.

Un gros chantier de réfection de la route de Saint-Alban-d'Ay a été réalisé par une entreprise spécialisée entre Frachon et le chemin de la Quintenassienne. Le revêtement de ce tronçon a été entièrement repris avec de l'enrobé à chaud afin de pérenniser cet aménagement et l'évacuation des eaux pluviales a été améliorée.

Des travaux de réfection vont être engagés sur la route d'Ardoix et le chemin des Auches, enfin le parapet du pont de Tartaras sera réparé à la fin du 2^e trimestre 2021.

ENTREPRISES

Éric Roumeysi fait franchir un cap à Abattage de Volailles du Val d'Ay, avec des travaux d'envergure qui doublent la surface du bâtiment. L'entreprise disposera bientôt d'un nouveau quai de déchargement et d'un espace de commercialisation, entre autres.

Deux nouvelles entreprises se sont installées sur la commune.

Ludovic Fosse a ouvert un atelier de découpe et de transformation de viande à son domicile et propose la vente directe de viandes transformées. Il offre également ses services aux agriculteurs.

Contact : 06 08 41 14 51
fidecoupe@gmail.com

Johanny Borot effectue tous travaux d'aménagements ou travaux agricoles. Il propose aussi la location d'une mini-pelle avec ou sans chauffeur.

Contact : 06 98 71 85 52

BUDGET

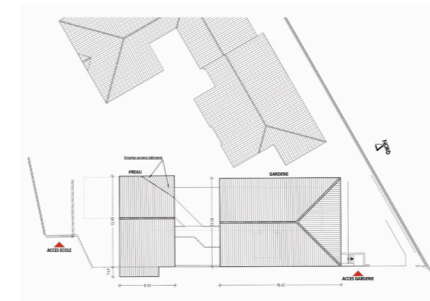
Le budget 2020 a été approuvé lors du conseil municipal du 9 avril.

La section Fonctionnement a été arrêtée à 836 233€. L'excédent a permis de transférer 99 065€ à la section Investissement déficitaire. En effet les subventions attendues seront versées avec retard.

Le budget primitif 2021 prévoit 922 807€ pour la section Fonctionnement, prenant en compte l'impact des contraintes sanitaires sur les fournitures et les frais de personnel.

La section Investissement inclut la démolition et le désamiantage de la garderie pour 75 540€ (subventionnés à 80%), la réfection des toitures de la cure, de la Maison des Fromages et du lavoir pour 46 524€ (subventionnée à 80%), la voirie pour 50 000€ (à la charge de la commune) et le remboursement du capital des emprunts pour 102 925€. À ces prévisions d'investissement, sont venus s'ajouter la décontamination et la réparation de la chapelle des Pénitents ainsi que les frais d'études pour la mise hors d'eau de l'église.

GARDERIE



Les études pour la démolition et la reconstruction de la garderie (bâtiment préfabriqué des années 70) et du préau de l'école publique ont été engagées début janvier, une esquisse générale a été validée. Les demandes de subventions sont en cours d'instruction.

Des réunions avec les élus et les encadrants scolaires sont organisées afin d'obtenir la meilleure adaptation des nouveaux locaux à leur usage. Une présentation du projet aux parents d'élèves se déroulera courant avril en visioconférence.

Les travaux de démolition débuteront au dernier trimestre 2021.

TU AS ENTRE 8 ET 18 ANS ?

La commission Jeunesse finalise actuellement la charte de fonctionnement du futur Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui sera mis en place afin que les jeunes puissent être plus impliqués dans la vie du village et les décisions prises. Un questionnaire est à leur disposition sur les réseaux sociaux et sur le site de la mairie.

Tu vis à Quintenas, tu as entre 8 et 18 ans ? Fais connaître tes besoins et tes envies. Avec l'accord de tes parents, tu peux répondre à ce questionnaire sur le site de la mairie et nous transmettre tes coordonnées, si tu le souhaites, pour obtenir plus d'informations. Tu peux également scanner ce QR Code



Les inscriptions pour participer au CMJ se feront en septembre.

Le premier conseil devrait avoir lieu en janvier 2022.

ÉGLISE

La chapelle des Pénitents souffre depuis longtemps de gouttières. Un diagnostic avait été exigé avant de lancer des travaux mais son élaboration était à l'arrêt depuis plusieurs mois.

Devant l'inquiétude générée par la chute de lattes du plafond, l'équipe municipale a installé un échafaudage et demandé à l'architecte du patrimoine de se déplacer.



Le constat est sans appel. La charpente est infestée par la mûre, champignon envahissant qui détruit la cellulose du bois. L'architecte a préconisé un arrêté de péril imminent qui condamne, pour l'instant, l'accès à la chapelle. Une aide pour installer un dispositif de sécurisation du passage a été demandée auprès du Département.

Outre les problèmes profonds de la chapelle des Pénitents, d'autres facteurs nécessitent la mise hors d'eau de l'église. Les tuiles endommagées sur la nef sont la cause de la détérioration des fresques sur les voûtes. L'imperméabilisation des pieds de façades, lors de la rénovation de la place, favorise les remontées d'humidité et dégrade les parties basses des enduits intérieurs.

C'est la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui prend les décisions concernant les Monuments Historiques. Une réunion a été organisée en sa présence, avec M. le Sous-Préfet, pour définir les travaux à réaliser en urgence.

La nécessité d'une décontamination complète de la chapelle grève le budget d'une somme plus importante que prévue. Cependant, toutes les énergies sont mobilisées autour de ce dossier et une aide exceptionnelle du Département pourra venir compléter les subventions classiques.